

LE 21/01/2022

INFORMATION CONSOMMATEURS RETRAIT-RAPPEL DE FEUILLETE PROVENCAL FEX2

La société S.T.B. procède par mesure de précaution au retrait-rappel de la vente du produit suivant, suite à la détection d'oxyde d'éthylène dans un des ingrédients.

Il s'agit des lots portant les caractéristiques suivantes :

Produit	Marque	Format	Gencod	Estampille sanitaire et code emballer	Lot sur UVC	DLC
FEUILLETE PROVENCAL X2	QUALITE TRAITEUR	0,200 KG	3181580280499	FR 22.389.003 CE EMB 22 389 B	200401	24/1/2022



Certains de ces produits ont été commercialisés avant la mesure du retrait-rappel.

Recommandation aux consommateurs

Il est recommandé aux personnes qui détiendraient les produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire ou de les rapporter dans votre magasin pour demander le remboursement.

L'oxyde d'éthylène gazeux est utilisé comme bactéricide (contre les bactéries) et comme fongicide (contre les moisissures et autres champignons).

Risque: l'oxyde d'éthylène est une substance cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction (en cas de consommation élevée et répétée).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs en composant le 0800 081 081

Date d'affichage du 21/01/2022 au 07/02/2022 inclus